

FORMATION COMPLEMENTAIRE IOBSP

475 EUROS NET DE TVA

CIBLES

- Personnes justifiantes d'une expérience dans le domaine bancaire et souhaitant devenir IOBSP ;
- Personnes souhaitant valider l'habilitation d'IOBSP Niveau 1.

DUREE

40 HEURES

OBJECTIFS

Acquérir des compétences en matière juridique, économique et financière pour exercer l'activité d'Intermédiaire en Opérations de Banque et Services de Paiement.

PREREQUIS

NIVEAU

Le 27 mars 2019 a été publié un arrêté au JORF, qui vient compléter le programme de formation à effectuer en complément d'une expérience professionnelle d'un an sur les 3 dernières années pour justifier des compétences professionnelles requises pour exercer l'activité d'IOBSP. Il est également possible de justifier d'un niveau 1 par le biais de cette formation complémentaire IOBSP 40 heures.

TECHNIQUES

Prérequis nécessaires à minima maîtrise de la langue française, utilisation d'un ordinateur, connexion internet et notions du budget d'un ménage.

DOCUMENTS REMIS

- Une attestation de formation ;
- Une attestation de réussite si les conditions requises pour l'obtention des compétences sont remplies ;
- Des feuilles de suivi du stage en e-learning ;
- Une attestation d'assiduité constatant que le Stagiaire a bien suivi toutes les heures de formation ;
- Les règles de validation des quiz ;
- Les statistiques et justificatifs de connexion en e-learning.



PROGRAMME DE FORMATION

TRONC COMMUN (E-LEARNING 12 HEURES)

Module 1 - Les savoirs généraux

Séquence 1 : Connaissance du contexte général de l'activité d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement

Séquence 2 : Les différentes catégories réglementaires d'IOBSP (art. R. 519-4 COMOFI) et les modalités d'exercice de l'activité : contenus et limites

Séquence 3 : Les fondamentaux du droit commun

Séquence 4 : Les conditions d'accès et d'exercice

Séquence 5 : Les exercices issus de la directive sur la distribution d'assurance

Séquence 6 : La lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

Séquence 7 : Les modalités de distribution

Quiz de validation des compétences

Module 2 - Connaissances générales sur le crédit

Séquence 1 : Nature, caractéristiques, finalités des différentes formes de crédit aux particuliers

Séquence 2 : Caractéristiques et finalités des crédits aux professionnels

Séquence 3 : Analyse des caractéristiques financières d'un crédit

Quiz de validation des compétences

Module 3 - Notions générales sur les garanties

Séquence 1 : Les différents types de garanties

Séquence 2 : Leurs limites

Séquence 3 : Notions générales sur les sûretés

Quiz de validation des compétences

Module 4 - Notions générales sur les assurances des emprunteurs

Séquence 1 : Généralités

Séquence 2 : Les risques couverts

Séquence 3 : Tarification du risque emprunteur

Quiz de validation des compétences

PROGRAMME DE FORMATION

Module 5 - Les règles de bonne conduite

Séquence 1 : La protection du client

Séquence 2 : La prévention du surendettement et l'endettement responsable

Séquence 3 : La prévention des conflits d'intérêts

Quiz de validation des compétences

Module 6 - Contrôles et sanctions

Séquence 1 : Connaissance des infractions et manquements relatifs au non-respect des règles figurant au titre Ier du livre III du code de la consommation et de leurs sanctions

Séquence 2 : Les contrôles internes et le CRBF n° 97-02 relatif au contrôle des établissements de crédit

Séquence 3 : Ses conséquences pour l'IOBSP

Séquence 4 : ACPR : compétences, contrôle, sanctions

Séquence 5 : DGCCRF : compétences, contrôle, sanctions

Séquence 6 : ORIAS : compétences, contrôle

Séquence 7 : Rôle de l'autorité de publicité

Quiz de validation des compétences

MODULES SPÉCIALISÉS (E-LEARNING 28 HEURES)

Module spécialisé 1 - Crédit à la consommation et crédit de trésorerie

Séquence 1 : L'environnement du crédit de trésorerie et à la consommation

Séquence 2 : Le crédit à la consommation

Séquence 3 : Les crédits de trésorerie

Séquence 4 : Connaissances et diligences à accomplir pour assurer une bonne information de l'emprunteur

Séquence 5 : La préparation d'un dossier de crédit à la consommation

Séquence 6 : Etude détaillée de plusieurs dossiers

Quiz de validation des compétences

Module spécialisé 2 - Le crédit immobilier

Séquence 1 : L'environnement du crédit immobilier

Séquence 2 : Les intervenants et le marché

Séquence 3 : Le crédit immobilier

Séquence 4 : Connaissances et diligences à accomplir ainsi que les explications à fournir pour assurer une bonne information de l'emprunteur

Séquence 5 : La constitution du dossier de crédit immobilier

Séquence 6 : Etude détaillée de plusieurs dossiers

Quiz de validation des compétences

PROGRAMME DE FORMATION

Module spécialisé 3 - Les services de paiement

Séquence 1 : L'environnement des services de paiement

Séquence 2 : Les différents services de paiement

Séquence 3 : Les droits de la clientèle en matière de services de paiement (délais d'exécution des ordres, informations, incidents de paiement...)

Séquence 4 : La préparation d'un dossier de service de paiement

Quiz de validation des compétences

Module spécialisé 4 - Le regroupement de crédits

Séquence 1 - Environnement du regroupement de crédits

Séquence 2 - Le regroupement de crédits

Séquence 3 - Connaissances et diligences à accomplir pour assurer une bonne information

Séquence 4 - Le dossier de regroupement

Séquence 5 - Etude détaillée de plusieurs dossiers

Quiz de validation des compétences

Modèles supports métier

Quiz général de validation des compétences



MODALITES



PEDAGOGIQUES

Le stagiaire a différents moyens lui permettant d'être accompagné par un tuteur formateur : visio-conférence, rendez-vous téléphonique ... un book de formation peut lui être adressé. **La formation est en 100% e-learning ou blended-learning avec des classes virtuelles animées par des experts de la profession**, le stagiaire peut réaliser ses cours de chez lui et les suivre sur ordinateur, sur tablette ou même sur son smartphone. Le stagiaire a la possibilité de télécharger ou d'imprimer l'intégralité des cours.



PEDAGOGIQUES ADAPTEES

Pour en savoir plus sur l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par courriel contact@formation-creformaplus.fr ou par téléphone au 04 75 25 84 29



DE VALIDATION




Chaque module de la formation se formalise par des examens validant la compréhension des éléments exposés durant l'apprentissage. Afin de pouvoir passer au module suivant, le taux de réussite aux tests de contrôle des connaissances devra être de 70% au minimum.

A l'issue de cet apprentissage, après lecture de chaque module, un dernier quiz reprenant la globalité de la formation permet d'obtenir l'attestation nécessaire à l'exercice des métiers. Le pourcentage de bonnes réponses de cet examen doit être d'au moins 70 %, conformément à la loi régissant l'obtention de cette attestation. En cas d'échec, les Stagiaires sont amenés à relire la totalité des modules sans avoir à repasser les quiz intermédiaires, leur permettant ainsi de repasser leur examen, afin d'atteindre le niveau requis.








LA FORMATION EN LIGNE

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ TOUT AU LONG DE VOTRE PARCOURS DE FORMATION

-  Un Tuteur-Formateur unique, professionnel du métier
-  Un Conseiller Virtuel
-  Un réel suivi des stagiaires : courriels, contacts téléphoniques, une réponse sous 24 heures à toutes questions

DES OUTILS À LA POINTE DE LA TECHNOLOGIE

-  Notre propre plateforme accessible 24h/24 et 7j/7
-  Des vidéos, des quiz ludiques, des cas pratiques, des classes virtuelles, des lexiques, des revues de presses et des fiches de synthèse pour vous accompagner et vous aider à une meilleure compréhension de votre futur métier
-  Toutes nos formations sont en audio, écoutez ou réécoutez vos cours à tout moment
-  Une possibilité de télécharger, d'imprimer votre cours
-  Un suivi en temps réel de votre progression

CREFORMA PLUS VOTRE PARTENAIRE FORMATION



QUELQUES STATISTIQUES *

80 %

TAUX DE REUSSITE

100 %

TAUX DE SATISFACTION

78 %

D'ACCÈS À L'EMPLOI DANS LES 6 MOIS

MODALITES DE FINANCEMENTS



CERTIFICATIONS ET DEMARCHES QUALITES



La certification qualité a été délivrée aux titres de la catégorie d'action suivante : actions de formation.

* Statistiques réalisées en 2021



